

Notre Expérience au service de votre Stratégie

« New Deal » du secteur public local : donner un nouvel élan à votre observatoire fiscal

Les interventions des collectivités locales en matière d'optimisation fiscale doivent être menées en parfaite synergie avec les services de l'Etat, qui demeurent seuls compétents pour valider toute modification de la base fiscale. Néanmoins, ces deux acteurs empruntent souvent des voies distinctes et subissent des contraintes parfois en contradiction.

Aujourd'hui le « New Deal » consiste donc à bien coordonner tous les services internes de la collectivité et à recenser toutes les sources d'information susceptibles d'avoir un impact sur la fiscalité locale. Les services des finances, de l'urbanisme, du logement, techniques, du recensement, de la voirie, ... et l'observatoire fiscal doivent se mobiliser et communiquer entre eux afin d'identifier et de valider les anomalies potentielles de taxation. L'utilisation d'un outil informatique performant s'avère absolument indispensable pour mener à bien ces missions d'information, d'analyse, de simulation et bien sûr d'optimisation.

Notre objectif est de faire coopérer au mieux les deux administrations, en privilégiant la complémentarité et en apportant un soutien performant. Notre équipe est prête à vous fournir tous les outils, les formations et les méthodologies pour vous accompagner dans l'accomplissement de cette nouvelle donne.

Andréa WAGNER - Responsable du pôle Fiscalité Directe Locale

La Programmation Pluriannuelle des Investissements : une démarche qui vise à piloter le « New Deal » du secteur public local

La Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) consiste à proposer une vue d'ensemble des projets et programmes d'investissements sur une période donnée. Son objectif est d'établir un échéancier de réalisation physique d'opérations d'investissement et de prévoir les flux financiers qui en résulteront ainsi que leurs impacts sur les équilibres financiers de la collectivité.

La PPI est un instrument de :

- Recensement : outil de programmation
- Arbitrage : outil d'aide à la décision et de simulation
- Pilotage : outil de communication

Les consultants experts de FININDEV ont ainsi mené une réflexion sur ces contraintes et ont élaboré des méthodes au service d'une véritable démarche de Programmation Pluriannuelle des Investissements.

Cette démarche vise à concilier les objectifs politiques du mandat et les nouvelles contraintes financières et fiscales générées par la forte baisse des concours financiers de l'Etat.

En ce sens, la PPI est donc une démarche qui retrouve tout son sens face à ce « New Deal » du secteur public local.

Philippe BAUDOIN - Responsable du pôle Finances Locales

Le « New Deal » lié aux taux d'intérêt négatifs

L'analyse des projets ou le recours au financement bancaire font face depuis le début de l'année à un environnement financier totalement nouveau : les taux d'intérêt négatifs. Cette situation implique un comportement différent sur les analyses temporelles. L'analyse des projets d'investissement se mesure par le coût de portage que le financeur est prêt à supporter et / ou la rentabilité attendue du service rendu par les fonds investis.

Avec des taux négatifs, la prise de risque peut être plus importante car le retour sur investissement sera rendu plus facile surtout si la tarification associée n'est pas revue logiquement à la baisse. Le « New Deal » généré par la situation exceptionnelle des marchés financiers aura-t-il une répercussion sur l'ensemble de la chaîne investissement / exploitation / usager ? Rien n'est moins sûr que l'avantage fort lié à cette situation se traduise par une baisse de tarification sur les services à caractère industriel et commercial.

La redistribution pourrait s'opérer dans le couple investisseur / exploitant que celui-ci soit exclusivement public ou qu'il associe des partenaires privés comme dans les contrats de concession, par exemple. L'utilisateur ne serait donc pas associé à ce « New Deal » pour le secteur public local.

Les calculs de rentabilité et calculs du chaînage des coûts sur un projet d'investissement font partie des domaines d'expertise que les consultants de FININDEV mettent en place dans le cadre des missions d'audit des politiques publiques ou de négociation des contrats concessifs.

Laurent MILHE - Responsable du pôle Dette et Montage de Projet



Profitez des Assises de l'Afigèse pour rencontrer notre équipe de consultants et découvrir l'ensemble de notre offre.

FININDEV, partenaire de l'AFIGESE

Retrouvez-nous dans l'espace « Stands Partenaires »



69, rue Jean Giroux - 34080 Montpellier - Tél : 04 67 63 66 25 - Fax : 04 67 63 35 45
www.finindev.com